

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la séance d'ajournement de la session régulière du 3 mai 2005 du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, le 19 mai 2005 à 20 h 10.

Sont présents à cette session :

Siège no 1 Monsieur Luc Poulin Sièges no 4 Monsieur André Champagne
Siège no 2 Monsieur Gaétan Pelchat Sièges no 5 Monsieur Denis Champagne
Siège no 3 Monsieur Daniel Mercier Sièges no 6 Monsieur Eric Lapointe

Le conseil siégeant avec quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Hélène Poirier.

Madame Edith Quirion, directrice générale - secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire.

1. OUVERTURE DE LA SESSION

Madame Hélène Poirier, mairesse, salue les membres du conseil et les contribuables à l'écoute.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2005-05-154

Il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant le point autres items ouvert :

1. RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

3. ACCEPTATION : DÉROGATION MINEURE (GHISLAIN CARRIER)
4. DÉROGATION MINEURE : MONSIEUR DANIEL MERCIER
5. AUTORISATION INSTALLATION DE PONCEAUX : 478, BOULEVARD ENNIS (MONSIEUR CLAUDE CARRIER)
6. RENCONTRE : INTERNET HAUTE VITESSE
7. AUTORISATION SIGNATURE : PROTOCOLE D'ENTENTE CONCEPTION SITE WEB

FINANCES – GESTIONS DES SERVICES

8. PRIX : EAU ARMÉE

9. REVUE OPPORTUNISTE – FERME CLAUDE BILODEAU : ACHAT PUBLICITÉ

10. SOUMISSIONS : GRANULATS

TRAVAUX PUBLICS

11. CREUSAGE DES FOSSÉS : RANG GRAND SHENLEY

MATERIEL-EQUIPEMENT-FOURNITURE

12. VENTE : BORNE-FONTAINE HORS SERVICE

13. ACHAT : DECHIQUETEUSE

14. ACHAT PANNEAU : INTERDICTION DE JETER DES ORDURES

15. AUTRES ITEMS

- PARC INDUSTRIEL : FORME DE CHEMIN (MONSIEUR GHISLAIN BLAIS)
- AMÉNAGEMENT ENTRÉE : FUTURE PROPRIÉTÉ DE MONSIEUR LUCIEN GILBERT
- DEMANDE D'ÉVALUATION : PEINTURE DIVERS ÉQUIPEMENTS DE CAMIONS

16. PERIODE DE QUESTIONS

17. CLOTURE DE LA SÉANCE

3. ACCEPTATION : DÉROGATION MINEURE (GHISLAIN CARRIER)

2005-05-155

Considérant que les membres du Comité consultatif d'urbanisme se sont réunis afin d'étudier la demande de dérogation mineure de Monsieur Ghislain Carrier, représentant de Madame Alice Rancourt, propriétaire du 460, rue Jobin, souhaitant agrandir sa cuisinette d'été à l'arrière de ladite résidence ;

Considérant que le projet de Monsieur Carrier ne respecte pas la marge de recul avant (rue Jolicoeur) ;

Considérant que ce Comité a émis une recommandation au Conseil municipal d'autoriser cette dérogation mineure, mais d'interdire le dépassement de la construction projetée du bâtiment actuel ainsi que la construction d'une descente (escalier) sur cette façade.

Considérant l'affichage aux endroits prévus et la publication d'un avis public dans un journal régional à l'effet qu'une assemblée publique se tiendrait le 19 mai 2005 à 19h30 à la salle du conseil de façon à ce que tout intéressé puisse se faire entendre par le conseil relativement à cette demande ;

Considérant qu'aucun contribuable ne s'est présenté ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité d'accueillir les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et d'accepter la dérogation mineure concernant l'agrandissement de la cuisinette d'été à l'arrière de ladite résidence en observant la directive décrite en préambule.

4. DÉROGATION MINEURE : MONSIEUR DANIEL MERCIER

2005-05-156

Considérant que Monsieur Daniel Mercier, souhaite lotir sa propriété et demande une dérogation mineure pour la marge de recul latérale afin que le garage situé au Sud n'empiète pas dans la cour arrière de la maison ;

Considérant qu'en vertu des règlements d'urbanisme, la demande ne respecte pas la marge de recul latérale pour le garage situé au Sud (rang 7 Sud) ;

Considérant que ce dossier a été transmis au Comité consultatif d'urbanisme à des fins d'étude et de recommandations;

Considérant que le règlement 10-2001 stipule à l'article 10 que la Directrice Générale/Secrétaire-Trésorière, de concert avec le conseil, fixe la date de la séance du conseil où la demande de dérogation mineure sera discutée et, au moins 15 jours avant la tenue de cette séance, fait publier un avis conformément aux dispositions des articles 445 et suivants du Code municipal ; Le contenu de cet avis doit être conforme aux dispositions de l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur André Champagne et résolu à l'unanimité

D'observer les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et d'accepter le plan présenté lotissant la propriété de Monsieur Mercier à proximité du garage au Sud ;

D'autoriser la Directrice Générale/Secrétaire-Trésorière à procéder aux démarches nécessaires afin que l'avis de cette assemblée publique apparaisse dans le journal quinze (15) jours avant la tenue de l'assemblée publique et de tenir cette dernière, mardi le 7 juin 2005 à 19h00 à la salle municipale située au 499, rue Principale.

5. AUTORISATION INSTALLATION DE PONCEAUX : 478, BOULEVARD ENNIS (MONSIEUR CLAUDE CARRIER)

2005-05-157

Considérant que Monsieur Claude Carrier, propriétaire du 478, rue Ennis, demande à la municipalité l'autorisation d'installer un ponceau de dix-huit (18) pouces de diamètre par soixante pieds (60) de long en plastique double parois se raccordant à son entrée principale afin de fermer la devanture de sa propriété ;

Considérant que l'inspecteur municipal s'est rendu sur les lieux et atteste la conformité des travaux projetés ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité d'autoriser Monsieur Claude Carrier, d'installer un ponceau aux dimensions susmentionnées en préambule.

6. RENCONTRE : INTERNET HAUTE VITESSE

Madame Edith Quirion, Directrice Générale/Secrétaire-Trésorière, informe les membres du conseil que différentes compagnies offrent présentement à la municipalité la possibilité de brancher les contribuables à Internet Haute Vitesse. Les membres du conseil demandent de les rencontrer à tour de rôle (intervalle de 30 minutes), mardi le 24 mai à partir de 19h30.

7. AUTORISATION SIGNATURE : PROTOCOLE D'ENTENTE CONCEPTION SITE WEB

2005-05-158 **Considérant** qu'une aide financière de l'ordre de sept mille deux cents (7 200) dollars fut accordée pour la conception d'un site web de la municipalité et l'ouverture d'un café Internet ;

Considérant que selon les informations obtenues, un protocole d'entente devra être signée entre la MRC de Beauce-Sartigan, la Municipalité et un représentant du Comité consultatif de la Ruralité ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité d'autoriser Madame Hélène Poirier, mairesse et Madame Louise Côté, Présidente du Comité consultatif de la Ruralité à signer le protocole d'entente pour le projet susmentionné.

8. PRIX : EAU / ARMÉE

2005-05-159 **Considérant** la tenue d'exercices par l'armée Canadienne sur le territoire de la municipalité de Saint-Hilaire-de-Dorset ;

Considérant que ladite municipalité ne possède pas de réseau d'aqueduc pouvant approvisionner les militaires en eau potable ;

Considérant que la municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley a eu l'honneur de desservir lesdites troupes en eau potable ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Gaétan Pelchat, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité d'offrir gratuitement, à l'armée Canadienne, l'eau potable consommée et de leur adresser une motion de remerciements pour l'encouragement témoigné à nos commerces locaux.

9. REVUE OPPORTUNISTE – FERME CLAUDE BILODEAU : ACHAT PUBLICITÉ

Ce point est refusé.

10. SOUMISSIONS : GRANULATS

2005-05-160 **Considérant** qu'en vertu de la résolution 2005-05-132, un appel d'offres sur invitation fut adressé à trois compagnies pour l'achat éventuel de granulats afin d'effectuer le rechargement des rangs de gravier ;

Considérant que les soumissions se lisent comme suit :

	CARRIÈRE M. LABRECQUE	CARRIÈRE RENÉ FECTEAU ET FILS	PAVAGE ABÉNAKIS
Environ 3000 tonnes : 0 ¾ (Bleu) Coût : Tonne métrique	5.80\$	4.80\$	5.95\$
CERTIFIÉE	7.30\$	6.10\$	6.40\$
Environ 3000 tonnes : Tuff d'environ 3 ou 4 pouces Coût : Tonne métrique	3.00\$	4.40\$	5.50\$
CERTIFIÉE			5.50\$
Environ 3000 tonnes : Tuff d'environ 1 1/2 Coût : Tonne métrique	5.80\$	4.80\$	5.75\$
CERTIFIÉE			5.75\$

En conséquence, il est proposé par Monsieur Daniel Mercier, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité de retenir la soumission de Pavage Abénakis étant donné la proximité du site d'exploitation diminuant substantiellement les coûts du transport desdits granulats.

11. CREUSAGE DES FOSSÉS : RANG GRAND SHENLEY

2005-05-161 **Considérant** que les fossés du rang Grand Shenley ont besoin d'être creusés ;

Considérant que lesdits travaux sont prévus au budget 2005 ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Daniel Mercier, appuyé par Monsieur André Champagne et résolu à l'unanimité de réserver un budget de dix mille dollars (10 000) pour le creusage desdits fossés ; de retenir les services de l'entrepreneur en excavation, Monsieur André Buteau ; de conserver la couenne du côté des propriétaires ; de débiter les travaux dès lundi matin le 23 mai 2005, et ce, près de chez Monsieur Noël Poulin, là où ils ont pris fin l'an passé ; de vendre les voyages de 10 roues de terre à quinze dollars (15) du voyage ; de les offrir, en premier lieu, aux contribuables du rang Grand Shenley et de livrer les voyages du midi et du soir aux contribuables du secteur urbain ; d'autoriser Madame Edith Quirion, Directrice Générale/Secrétaire-Trésorière à retenir les services, d'un camion supplémentaire, si nécessaire.

12. VENTE : BORNE-FONTAINE HORS SERVICE

Un acheteur potentiel est intéressé à acquérir une borne-fontaine hors service entreposée à l'arrière de la caserne des pompiers. Les membres du conseil

demandent à la Directrice Générale/Secrétaire-Trésorière de s'informer auprès du directeur des incendies pour connaître la possibilité d'utiliser ladite borne-fontaine comme borne-fontaine sèche.

13. ACHAT : DECHIQUETEUSE

2005-05-162

Il est proposé par Monsieur André Champagne, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat d'une déchiqueteuse de marque Fellows au montant de trois cent quarante-neuf dollars et quatre-vingt-dix-neuf sous (349, 99) plus les taxes applicables.

14. ACHAT PANNEAU : INTERDICTION DE JETER DES ORDURES

Une vérification des inventaires devra être faite avant de procéder à la commande.

15. AUTRES ITEMS

- **PARC INDUSTRIEL : FORME DE CHEMIN (MONSIEUR GHISLAIN BLAIS)**

En ce qui a trait à la construction de la forme du chemin de la rue des Entreprises, ce point est remis au prochain comité de travail

2005-05-163

Considérant que la municipalité souhaite construire l'assiette du chemin de la rue de la rue des Entreprises ;

Considérant que pour ce faire, le Ministère des Transports doit, dans un premier temps, aménager la bande de terrain devant servir à une troisième voie de circulation ;

Considérant qu'une résolution (2003-11-403) fut déjà adressé au Ministère des Transports, à cet effet ;

Considérant que les membres du conseil souhaitent faire avancer ledit dossier ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité d'adresser à nouveau au Ministère des Transports, une résolution leur demandant d'aménager leur bande de terrain afin de permettre à la municipalité de construire l'assiette du chemin de la rue des Entreprises.

- **AMÉNAGEMENT ENTRÉE : FUTURE PROPRIÉTÉ DE MONSIEUR LUCIEN GILBERT**

Ce point est remis au prochain comité de travail.

- **DEMANDE D'ÉVALUATION : PEINTURE DIVERS ÉQUIPEMENTS DE CAMIONS**

2005-05-164 **Considérant** que les équipements des camions doivent être sablés et peints ;

Considérant que lesdits travaux devaient être faits par l'entreprise Deloupe, selon la résolution 2005-05-143 ;

Considérant que les membres du conseil souhaitent favoriser l'économie locale ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur André Champagne, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité de demander une évaluation des coûts pour lesdits travaux auprès de Monsieur Laurent Mercier, Monsieur Guy Bégin et Monsieur Georges-Edouard Quirion.

16. PERIODE DE QUESTIONS

En l'absence d'assistance, aucune question n'est posée.

17. CLOTURE DE LA SÉANCE

2005-05-165 Il est proposé par Monsieur André Champagne, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité de fermer la séance d'ajournement. Il est 21h34.

HÉLÈNE POIRIER, MAIRESSE

EDITH QUIRION, D. G.- SEC.-TRÉS.